

Questions orales

LA SOLIDARITÉ MINISTÉRIELLE—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. La session dure depuis moins d'un an. S'il existe effectivement une solution qui soit meilleure, pourquoi le gouvernement ne nous la présente-t-il pas? Ce ministre devrait nous en faire part s'il ne veut pas avoir à recourir à la seule alternative honorable à cette affaire, qui en l'occurrence est de remettre sa démission.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Le ministre de la Justice réclame le renvoi du gouverneur de la Banque du Canada. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration souhaite à son tour démettre de leurs fonctions quelque 30,000 fonctionnaires. Leur collègue de l'Énergie, des Mines et des Ressources refuse de comparaître devant le comité chargé d'étudier les prévisions budgétaires de son service. Ne trouvez-vous pas qu'il conviendrait, monsieur le Président, que le chef du gouvernement intervienne pour imposer une certaine discipline afin que tous ces programmes ne soient pas complètement sapés par ses ministres et que les Canadiens qui comptent sur ces mêmes programmes pour leur survie ne perdent pas totalement confiance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, des années durant, les députés d'en face m'ont accusé de faire preuve d'arrogance. Maintenant, je fais preuve d'un peu de tolérance, et ce sont ces gens d'en face qui sont arrogants.

L'EXAMEN DU BUDGET DES DÉPENSES DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, le premier ministre doit assurément reconnaître que de tels propos ne peuvent que miner la confiance des Canadiens envers l'expansion de notre économie, notamment celle des citoyens des provinces maritimes qui tirent leur gagne-pain de ces programmes. Les propos que tient le ministre d'État chargé du Développement économique et régional ne peuvent manquer de provoquer cet effet.

Si le premier ministre n'entend pas inviter le ministre d'État à démissionner, est-il disposé à suivre les conseils de ce dernier et à modifier la loi? Par ailleurs, compte-t-il sommer le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de comparaître devant un comité de la Chambre en vue de justifier son budget des dépenses?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, voilà toute une suite de questions. En ce qui concerne le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je l'ai invité, lui ou le ministre d'État, à se libérer quelque temps afin que le comité puisse l'interroger sur son budget des dépenses. Je ne connais pas encore la réponse mais je n'ai fait cette demande qu'hier.

Quant à l'idée voulant que mes ministres ébranlent la confiance des Canadiens dans l'avenir de notre économie, je ne vois pas comment le fait qu'un ministre s'engage à parfaire nos programmes s'il devient premier ministre mène à une telle conclusion. Le premier ministre et son cabinet se doivent justement d'améliorer sans cesse les programmes. C'est précisément ce à quoi nous nous sommes employés il y a quelques années lorsque nous avons remplacé les incitations fiscales pures et simples par des subventions, de sorte que les contribuables se rendent mieux à l'évidence.

● (1420)

Il est étonnant, pour nous comme pour tous ceux qui suivent les délibérations de la Chambre, d'entendre le député nous accuser d'ébranler en quelque sorte la confiance du milieu des affaires et de saper l'avenir de notre pays, ce qui est plutôt l'apanage de l'opposition. Pas un seul jour ne passe sans que les députés d'en face ne noircissent la situation et ne présagent des jours encore plus sombres. Quand cela va mal, les ministériels, quant à eux, s'engagent à faire mieux. On peut compter sur les députés d'en face pour aggraver la situation.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE TAUX DE CROISSANCE PRÉVU

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Ma question découle de ce qu'a dit mon collègue au sujet de la faiblesse de l'économie.

Je suis heureux d'accueillir le ministre qui est revenu aux réalités de l'économie canadienne parce que, pendant qu'il était à Paris, bon nombre d'économistes ont dit que leurs prévisions précédentes quant au taux de croissance économique étaient trop optimistes, et certains de beaucoup. Deux de ces économistes sont John Grant, de Wood Gundy, et Aron Gampel, de Pitfield. Si leurs prédictions se réalisent, le taux de chômage augmentera de façon marquée avant la fin de l'année.

Le ministre croit-il encore que les prévisions de croissance contenues dans son budget de février étaient exactes et, dans l'affirmative, pourquoi ne se range-t-il pas à l'avis de tous ces économistes? S'il s'est ravisé, quel taux de croissance économique prévoit-il maintenant pour cette année?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son accueil chaleureux et à lui dire que je n'ai pas assisté seulement à la réunion de l'OCDE, mais aussi à la réunion des ministres des Finances des pays du Commonwealth et à la rencontre du groupe des dix ministres. Nous avons profité de cette dernière rencontre pour avoir un échange de vues au sujet de la situation économique à l'échelle mondiale.